

PROCÈS-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

L'an deux mille vingt-cinq, neuf avril,

Les membres du Comité Directeur se sont réunis le 10/04/2025 en conférence vidéo sur convocation du Président.

Sont présents :

- Christophe BERTRAND, Président
- Nicolas BÔNE, Trésorier-adjoint
- Christian CHEVALIER, Secrétaire-adjoint
- Jacques MESSECA, Trésorier
- Mathilde MARIETTE, Membre du Comité directeur
- Jean-Baptiste GUILLOT, Membre du Comité directeur
- Olivier MARTIN, Membre du Comité directeur

Sont absent :

- Didier POULMAIRE, Secrétaire
- Philippe SOL, Vice-Président
- Jean-Jacques BERTRAND, Membre du Comité directeur
- Joëlle MONLOUIS, Membre du Comité directeur

Plus de la moitié des administrateurs étant présents (7 sur 11), le Comité Directeur peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Christophe BERTRAND.

L'ordre du jour fixé pour ce Comité directeur est :

- Point sur les adhésions
- Abonnements Notion
- Fixation des thèmes d'Ateliers pour l'année 2025
- Relance AFLD / Thierry Chiron
- Formation continue EFB
- Questions diverses

POINT SUR LES ADHÉSIONS

Le Président fait un point sur les adhésions. L'Association compte actuellement 62 membres, dont 7 n'ont pas encore réglé leur cotisation annuelle. Les rappels automatiques de cotisation fonctionnent efficacement.

Le Comité Directeur note que les membres suivants n'ont pas encore réglé leur cotisation : Delphine Verheyden, Jérôme Stéphan, Gautier Kertudo, Jean-Baptiste Guillot (en attente de prise en charge par son cabinet), Hortance Douard, Thierry Braillard et Christophe Bertrand (à des fins de test du système de relance).

Le Comité Directeur constate que le taux de recouvrement des cotisations est meilleur que les années précédentes.

ABONNEMENTS NOTION

Le Président informe le Comité Directeur qu'un troisième abonnement au logiciel Notion.so a été souscrit pour Carl Stéphan, juriste collaborateur au Cabinet Bertrand, afin qu'il puisse également gérer l'activité interne et le site internet de l'Association.

Le coût supplémentaire est d'environ 200 euros par an. Le Président rappelle que cette souscription supplémentaire avait été évoquée lors de l'Assemblée Générale du mois de décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur approuve, à l'unanimité, la souscription de ce troisième abonnement Notion.

FIXATION DES THÈMES D'ATELIERS POUR L'ANNÉE 2025

Le Comité directeur discute des thèmes d'ateliers AADS possibles : en présentiel, en visioconférence ou de façon mixte.

Premier atelier : Réglementation des agents sportifs

Après discussion, le Comité Directeur décide d'organiser un premier atelier à Lyon sur le thème de "*La réglementation française des agents sportifs : état des lieux*", suite notamment à la récente décision judiciaire de Marseille.

Le format suivant est retenu :

- Date : vendredi 26 septembre 2025,
- Horaires : 11h-13h / Déjeuner / 14h-18h,
- Lieu : Lyon (salle à déterminer par Olivier MARTIN),
- Intervenants envisagés : un professeur de droit, un dirigeant de club et un agent sportif.

Olivier MARTIN est chargé de l'organisation matérielle de cet atelier.

Christophe BERTRAND préparera un mail à destination des membres pour évaluer le nombre de participants potentiels.

Deuxième atelier : La Fiducie dans le sport

Le Comité Directeur décide d'organiser un deuxième atelier sur le thème de "*La Fiducie dans le sport*", abordant notamment les fiducies-sûreté et la multipropriété des clubs.

Christophe BERTRAND est chargé de solliciter Didier POULMAIRE pour animer cet atelier, qui se tiendrait en visioconférence avec possibilité d'être également présent à Paris, à une date à déterminer.

Troisième atelier : Actualité du dopage

Le Comité Directeur décide d'organiser un troisième atelier sur le thème du dopage, si possible en partenariat avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD).

Christophe BERTRAND est chargé de contacter l'AFLD pour organiser cet atelier, qui pourrait se tenir dans les locaux de l'AFLD à Paris.

Quatrième atelier : Discussion autour du projet de loi sur la gouvernance du sport

Le Comité Directeur décide d'organiser un quatrième atelier autour du projet de loi sur la gouvernance du sport, déposé au Sénat le 18 mars 2025 (<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pp124-456.html>).

Mathilde MARIETTE est chargée de prendre contact avec Laurent LAFON, Sénateur du Val-de-Marne et Président de la Commission culture, éducation et communication, afin d'organiser une rencontre pour présenter cette proposition de loi aux membres de l'Association.

Autres ateliers potentiels

Le Comité Directeur évoque également d'autres pistes d'ateliers :

- Un atelier sur la conciliation, si possible en partenariat avec le Service de la conciliation du CNOSF

RELANCE AFLD / THIERRY CHIRON

Le Président rappelle la proposition de Thierry CHIRON concernant l'organisation d'un séminaire à Dijon sur le thème du dopage avec l'AFLD.

Après discussion, le Comité Directeur décide que le Président contactera Thierry CHIRON pour faire un point.

FORMATION CONTINUE EFB

Le Président informe le Comité Directeur que l'École de Formation du Barreau (EFB) a sollicité Jacques MESSECA pour mettre en place une formation continue en Droit du sport.

Après discussion, le Comité Directeur décide que le Président contactera Jacques MESSECA afin d'étudier la possibilité que l'AADS puisse collaborer dans le cadre de cette formation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune question diverse n'ayant été posée, la séance est levée à 19h05.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire-adjoint.

Paris, le 9 avril 2025,

Christophe BERTRAND
Président

Christian CHEVALIER
Secrétaire-adjoint

Fait à Paris, le XXXXXXXX

Le Président de séance
Christophe BERTRAND

Le secrétaire de séance
Didier POULMAIRE
